

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 27 (1970)

Heft: 8

Rubrik: Chez nous

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ces examens dépassent, d'ailleurs, le cadre du sport de compétition. C'est ainsi qu'au cours de la croissance ils permettent la surveillance des enfants qui pratiquent un sport.

Toujours sur le plan médical, la médecine sportive a pour but de créer les conditions de vie qui permettent le plus harmonieux développement de l'organisme. Il est alors question d'ambiance et de problèmes psychologiques qui sont d'une très grande importance. A la base, il ne fait pas l'ombre d'un doute que l'alimentation joue un grand rôle. Des séries d'études ont été faites sur ce sujet et toutes démontrent, pour ne prendre qu'un exemple, que l'alcool n'est pas du tout un aliment énergétique.

L'altitude

L'environnement et les conditions extérieures représentent, incontestablement, un facteur fort important. Le problème s'est posé d'une manière particulière lors des derniers Jeux olympiques qui, situés à Mexico, devaient être organisés à une altitude de plus de 2000 m. Ceci a imposé des séries de conditions nouvelles en ce qui concerne l'exercice musculaire réalisé sous une pression barométrique inférieure à celle mesurée au niveau de la mer et, par conséquent, sous une pression d'oxygène assez basse pour modifier les conditions respiratoires. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le secrétariat aux Sports a créé, à Font-Romeu, à 1800 m. d'altitude, un centre d'entraînement qui a permis non seulement aux sportifs de s'entraîner à des exercices physiques en altitude, mais aussi à des équipes de médecins et de physiologistes de se livrer à des travaux extrêmement intéressants sur l'effort musculaire en air raréfié.

La plongée

La plongée sous-marine représente un exemple type de ce que l'étude physiologique apporte en sécurité et en améliorations des performances. C'est grâce à cette étude que des profondeurs de plus en plus grandes ont pu être atteintes. Au fur et à mesure de la plongée, la pression augmente d'une atmosphère tous les dix mètres et si le plongeur respire de l'air, il dissout, pour chaque atmosphère supplémentaire, une plus grande quantité d'azote. S'il remonte trop rapidement, cet azote se dégage et des embolies gazeuses se produisent. Des accidents très graves, en fonction des localisations de ces embolies, sont alors à redouter. Grâce aux travaux physiologiques réalisés, des mélanges gazeux adéquats ont été mis au point et des tables de décompression ont

été établies telles que le plongeur sait, à l'heure actuelle, dans quelles conditions, avec des paliers successifs, la remontée peut être réalisée sans risque d'accidents. (1) Voici l'adresse de la Fondation pour la Recherche médicale française: 60, boulevard de Latour-Maubourg, Paris (7e).

Dix ou quinze ans pour rattraper notre retard

«Il nous faudra dix ou quinze ans pour rattraper notre retard en matière d'équipements sportifs et appliquer les nouvelles dispositions qui concernent l'éducation physique au cours de la scolarité», a notamment déclaré M. Joseph Comiti, secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, au cours d'un récent dîner-débat organisé à Lyon sur le thème: «La France est-elle une nation sportive?»

M. Comiti a exposé le programme amorcé dans le domaine de l'éducation sportive à l'âge scolaire, en particulier le recyclage des instituteurs avec l'aide de «conseillers de circonscriptions». Trois cents de ces conseillers ont déjà été formés. Quatre cents nouveaux devront l'être l'an prochain.

Le secrétaire d'Etat a déploré le «manque d'ouverture» entre le sport scolaire et le sport extra-scolaire qui «vivent, l'un et l'autre, en vase clos». «Il faut établir un pont entre les deux pour combler les heures d'éducation physique qui ne peuvent être accomplies dans le tiers temps pédagogique», a-t-il déclaré.

En conclusion, M. Comiti a insisté sur trois problèmes fondamentaux qu'il compte régler: standardisation des équipements de façon à obtenir des prix de revient abordables; installation de telle façon qu'ils profitent à tous; enfin, «plein emploi» afin de «répondre au désir profond de notre pays de donner sa part à l'éducation physique dans une société qui s'achemine vers le mieux-être et les loisirs».

M. Jean Guimier, secrétaire du comité national d'organisation, devait déclarer: «Il s'agit plus que jamais de faire en sorte que l'éducation physique et le sport soient concrètement considérés comme une dimension de l'éducation humaine accessible à tous et à toutes, et plus spécialement à l'enfance et à la jeunesse sans distinction de couches sociales.»

L'éducation physique de la crèche à l'université, le sport pendant les loisirs, la place que devraient tenir les activités sportives dans le VI^e Plan, le contrôle médico-sportif scolaire, sont autant d'autres sujets qui devaient être étudiés lors de ces assises.

«Le Figaro», M. Joseph Comiti

Chez nous

A Delémont

58 000 mètres carrés pour les sportifs

Au cours d'une conférence, le Conseil municipal de Delémont a orienté les autorités scolaires, les représentants des sociétés sportives et la presse sur le projet d'aménagement d'un Centre sportif sur le terrain de la Blancherie. Ce terrain situé en pleine ville est d'une superficie totale de 58 000 mètres carrés. Il se trouve à proximité immédiate de la piscine et du tennis et pourrait être facilement agrandi par l'acquisition d'un autre terrain, celui qu'utilise actuellement la société des Sports réunis sur une surface de 11 000 mètres carrés. Le Centre sportif comprendrait un stade de football et d'athlétisme, 4 terrains de jeux pour les écoles, une halle de gymnastique, 5 courts de tennis, une piste finlandaise, un restaurant. Une patinoire artificielle pourrait également être aménagée. La majeure partie de la Blancherie fut acquise en 1961 par la commune au prix de 12 francs le mètre carré, moyennant une close qui

donnait l'obligation à l'acquéreur de commencer l'aménagement jusqu'en 1972 d'un Centre de sports pour les écoles et les sociétés.

Au cours de la discussion qui suivit les exposés de MM. Scherrer, maire, et Schaffner, conseiller municipal, plusieurs participants ont félicité les autorités pour le projet présenté et souhaité sa réalisation. D'autres ont émis des réserves et suggéré diverses modifications, telles la construction complémentaire d'un bassin de natation pour les non-nageurs ou une cantine de fête et encore le déplacement du stade dans un autre secteur de la ville. La municipalité s'est dite consciente des autres possibilités existantes et même de la création, en dehors de la zone d'habitation, d'un «Petit Macolin». Mais Delémont ne compte que 12 000 habitants et le projet qui sera finalement retenu devra faire preuve de réalisme pour être accepté par les citoyens, qui sont aussi les contribuables.

Les autorités scolaires et les sociétés sportives auront jusqu'au 20 juin pour faire connaître les suggestions qu'elles pensent apporter au projet du conseil.

Création d'un centre sportif d'avant-garde

De nombreuses installations d'athlétisme en plein air, une halle de gymnastique équipée de manière ultra-moderne et, en sous-sol, un bassin de natation dont la profondeur est réglable à volonté, tels sont les principaux éléments du nouveau centre sportif construit par la commune d'Hauterive.

Relevons que le bassin de natation d'Hauterive est le premier du genre en Suisse romande. L'eau y est chauffée et constamment filtrée. De plus, le fond du bassin est mobile et s'adapte ainsi aux besoins des nageurs, car la profondeur peut varier de 40 cm. à deux mètres. Une sauna complète cette installation, mais sera réservée aux adultes. On a déjà prévu l'extension de ce remarquable complexe dont le coût s'élève, au total, à 1,55 million. Déduction faite des subventions, la commune d'Hauterive, novatrice en la matière, paiera 1,1 million le privilège d'être dotée d'installations sportives modernes et ouvertes à tous.

«Hotel Revue»

Ils n'ont pas notre privilège!

J'aimerais vous donner une louable habitude. Quand vous rentrez chez vous, après une agréable excursion, au soir d'une radieuse journée estivale ou à la veille de vacances que vous avez bien méritées; au moment où vous vous étirez dans un sentiment d'heureuse et facile plénitude physique, ayez toujours un sentiment d'affectionnée sympathie pour ceux et celles qui, souvent depuis leur plus jeune âge, sont handicapés, ne peuvent pas connaître les mêmes satisfactions corporelles que vous ! Je songe aux handicapés. J'ai sous les yeux le rapport annuel de la Fédération sportive suisse des invalides, pour l'exercice écoulé. Rassurez-vous, ce n'est ni de philanthropie ni de bienveillance que je veux parler. Nous sommes ici dans une rubrique sportive et j'entends y rester.

Savez-vous qu'en 1956, quelques gens de bonne volonté, un peu partout en Suisse, sous l'impulsion d'un mouvement parti de Genève, allaient organiser le sport des invalides ? Il faut croire que l'initiative répondait à un réel besoin et à un besoin urgent. Les déshérités affluèrent. Dès l'été 1958, il fallut former des moniteurs spécialisés. L'Ecole suisse de sport de Macolin s'en mêla. Tout en laissant aux groupements cantonaux leurs particularités, on multiplia les rapprochements et échangea les expériences. Aujourd'hui, la touchante photographie qui, sur la couverture du rapport, montre un bien-portant, soutenant attentivement — mais sans l'aider — un jeune amputé d'une jambe, dont l'autre s'arrête au genou, cherchant à monter à l'escalier, est une réalité vivante.

L'organisation du mouvement

La Fédération suisse réunit en un mouvement fraternel quarante-neuf groupes, issus de 22 cantons et demi-cantons. Il y en a dans les deux Appenzell, les deux Bâle; 8 dans le canton de Zurich; 7 dans celui de Berne; 5 dans celui de Thurgovie; 4 dans celui de Lucerne, et ainsi de suite. Les membres actifs étaient 1346, en 1966. Ils étaient 2144 à fin décembre dernier. Prenons les cantons romands; 56 membres pour Fribourg; 93 pour Vaud: 33 pour le Valais et 193 pour Genève. Ces statistiques cantonales placent ce dernier canton au 2me rang. Celui de Zurich vient en tête, suivi de Genève, Bâle-Ville et Berne-Ville. On constate que c'est dans nos grandes cités que le besoin est le plus élevé comme le plus immédiat.

Quant aux cours qui redonnent tant de courage, d'espoir et de santé aux invalides, ils sont, suivant leurs moyens et leurs possibilités, d'une très grande variété. Il y a d'abord ceux pour les enfants mentalement déficients. Il y a ceux pour les paralysés et les paraplégiques. Il y a des cours de gymnastique, de natation, de basketball, de lancer du javelot, de tir à l'arc, de ski et même, dans cette discipline, pour les aveugles! Ce qui est bien, de la part des moniteurs, une adresse suprême.

La grande espérance

Les dirigeants de la Fédération ont une magnifique idée en tête. Avec le concours de Pro Juventute et les promoteurs de la campagne radiophonique «Pense à moi», ils espèrent construire sur la Montagne de Douanne, surplombant le lac de Biel, un Centre de sport réservé aux seuls invalides. Ce serait le couronnement de tous leurs efforts, de tout leur dévouement. Malheureusement l'exercice 1969 se solde par un déficit d'une dizaine de milliers de francs, bien que de draconiennes mesures d'économie aient été prises. Mais le nombre de ceux qui viennent aux différents groupements ne cesse d'augmenter et on ne peut refuser à ces novices ce qu'on a accordé aux premiers !

Aussi la Fédération sportive suisse des invalides lance-t-elle au pays entier, à tous les sportifs bien-portants, aux organisateurs de manifestations sportives, aux clubs, un émouvant appel leur demandant une «Contribution de solidarité» de dix centimes par adhérent valide. Cette si mince obole permettrait de «boucher le trou» 1969 et de mettre en route le plan merveilleux de Douanne. Je suis persuadé que cet appel sera entendu et qu'il y sera répondu avec empressement. J'irai jusqu'à dire qu'il y a là un devoir moral autant que matériel à accomplir, par ceux qui ont le bonheur insigne d'être vigoureux et en bonne santé.

Squibbs

Bibliographie

Généralités

Osnovy Telesné Vychovy Skolni u Nas v Zahranici = Lehrpläne der Schulkörperziehung in der tschechoslowakischen Republik und im Ausland = Le programme d'enseignement de l'éducation physique scolaire en Tchécoslovaquie et à l'étranger. Praha, Dokumentacni FTVS, 1969. — 4°. 13 p. — multicop. 00.200¹⁸q

Philosophie — Psychologie

Rosset, G. Manuel d'éducation psycho-motrice. Pour enfants de cinq à dix ans d'âge mental. Bases éducatives et épreuves d'apparéciation. Paris, Masson, 1970. — 8°. 158 p. fig. tabl. — 29 fr. 25. 03.651 F

Sciences sociales et Droit

Piaget, J. Le Jugement moral chez l'enfant. 3e édition. Paris, Presses Universitaires de France, 1969. — 8°. 334 p. — 24 fr. 70. 03.648

Médecine

Bastide, R. Doping. Les surhommes du vélo. Paris, Solar, 1970. — 8°. 255 p. — 15 fr. 80. 06.316

Exercices physiques et sport

Les qualités physiques et l'entraînement. Brochure technique. Québec, Université Laval, ca. 1969. — 4°. 81 p. fig. — 7 fr. 50. 70.720¹⁵q

Jeux

Code d'arbitrage du volleyball = Volleyball-Spielregeln. Brugg, SVBV/FSVB, 1970. — 8°. 102 S. Abb. 71.460¹⁸

Sports d'hiver

Ecole de Ski de l'Université de Grenoble. Programme d'enseignement. Grenoble, GUC-Ski, 1968. — 4°. 40 p. + annexes, fig. 77.60¹⁵q

Moynet, R. Initiation au Patinage. Paris, Bornemann, 1970. — 8°. 61 p. fig. — 5 fr. 60. 77.100⁹

Géographie — Histoire

Guide de la Route Europe. Zurich, Sélection du Reader's Digest, 1970. — 4°. 09.228 q